

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 9

Artikel: La culture fruitière moderne et l'apiculture
Autor: Mottier, P. P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1067378>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La culture fruitière moderne et l'apiculture

Apiculture et arboriculture, deux activités étroitement liées ; les travaux du professeur Kobel ont démontré, en leur temps, la nécessité des abeilles en tant qu'agents fécondateurs des fleurs de la plupart de nos essences fruitières. Les expériences de Mlle Dr Maurizio ont démontré la valeur du pollen des arbres fruitiers auxquels ont est, pour une bonne part, redevable de l'essor des colonies au printemps.

Dans son travail sur l'utilité des abeilles en arboriculture, le professeur Kobel compare les chiffres de production du miel et des fruits des années 1934 à 1940. Au cours de ces 7 années, la production totale du verger suisse est évaluée à une moyenne annuelle de Fr. 71 589 000 alors que celle du rucher suisse est de Fr. 7 764 000. Continuant cette étude au moyen de chiffres que nous trouvons dans les statistiques publiées par le secrétariat de l'Union suisse des paysans, nous avons pour les années allant de 1943 à 1949 les résultats suivants :

La récolte du verger suisse ascende à Fr. 150 500 000 alors que la moyenne de la production du rucher suisse pour ces 7 années est de Fr. 12 905 000.

Si l'on admet, selon les données du professeur Kobel, que les abeilles représentent le 80 % des butineuses, on peut juger de l'importance de leur rôle dans la production fruitière suisse. Tous les arbres fruitiers, à l'exception de noyers devant être pollinisés par les insectes, le rendement total des noyers ne représentant pour la même période précitée qu'une moyenne de production de Fr. 6 480 000.

Un ouvrage du professeur Kenner de l'Institut Obstbau de Berlin, en étudiant la production mondiale de fruits, montre que la Suisse est le pays qui produit le plus de kg. de pommes par tête de population. De cette étude, nous relevons le tableau suivant :

Allemagne, production de pommes par tête d'habitant	12,4 kg.
Autriche	25,1 kg.
Australie	30,0 kg.
Belgique	25,2 kg.
Canada	22,7 kg.
Danemark	37,9 kg.
Yougoslavie	10,6 kg.
Italie	7,2 kg.
Nouvelle Zélande	33,1 kg.
Pays-Bas	20,9 kg.
Roumanie	36,2 kg.
Suisse	116,8 kg.

L'arboriculteur moderne suit, au printemps, avec intérêt, les allées et venues des abeilles, sachant qu'il est dans son intérêt que les butineuses travaillent au maximum. Cependant, la floraison presque

terminée, il ne rend pas toujours la réciprocité à l'apiculteur et néglige souvent les plus élémentaires devoirs.

L'arboriculture fruitière et surtout la technique des traitements sont en constante évolution ; de 1922 à 1942 on constate que pratiquement un seul produit menaçait la vie des abeilles : l'arséniat de plomb. Ce produit utilisé en une quantité fort restreinte, au début du moins, par les arboriculteurs, servait à combattre les premières attaques du carpocapse des pommes et des poires. Il y avait danger d'empoisonnement si l'on traitait trop tôt avant la défloraison complète, ce qui était très rare, vu que le traitement avait comme but celui d'empoisonner l'œil du futur fruit, voie de pénétration de la jeune chenille, avant que le calice de la fleur ne se referme par le grossissement du fruit. Le temps d'application du traitement se trouvait être assez long, tout en conservant sa valeur, quelques accidents pouvaient être provoqués par l'empoisonnement des fleurs de dents-de-lion de la prairie, bien qu'au moment du traitement post-floral elles étaient pour la plupart défleuries.

Il en est fort différent de nos jours où l'arsenal des produits anti-parasitaires a vu le nombre de ses unités augmenter dans des proportions considérables pour ceux menaçant la vie des abeilles nous avons les D.D.T., les Hexa et les parathions.

Ces produits doivent très souvent s'utiliser immédiatement après la floraison des arbres fruitiers pour détruire des parasites que l'augmentation des cultures a fait pulluler et que l'application des traitements a rendus, fait très grave, de plus en plus résistants aux produits toxiques. Il ne nous appartient pas ici de développer le pourquoi de cette lutte opiniâtre que le cultivateur doit livrer ; précisons toutefois qu'elle est absolument indispensable pour obtenir des fruits de qualité.

L'arboriculteur maladroit a en mains 4 groupes de produits dont la toxicité est plus ou moins grande ; une maladresse ou une négligence de sa part peuvent avoir de funestes répercussions sur les ruchers voisins.

Nos stations officielles d'essais et de recherches scientifiques s'efforcent par la voie de la radio, de la presse de rendre les propriétaires de vergers attentifs aux dommages qu'ils peuvent provoquer ensuite de non observation des directives données quant à l'application des traitements. Ces efforts sont-ils récompensés ? L'on peut répondre par l'affirmative pour ce qui concerne l'élite des producteurs ; ces gens sont instruits sur les problèmes de la technique des traitements ; ils connaissent les risques d'insuccès s'ils n'observent pas les données très précises des stations officielles.

Par contre beaucoup de cultivateurs traitent encore leurs cultures en aveugles et sont un danger constant pour l'apiculteur. L'on peut pour cette catégorie de cultivateurs, déplorer que notre légis-

lation ne possède encore aucun article de loi qui permette une intervention juridique.

Parallèlement aux évolutions de l'arboriculture, la technique et les méthodes culturales des grandes cultures ont beaucoup évolués. Pour ne citer qu'un exemple, la culture du colza entreprise sur de très grandes surfaces a permis aux méligèthes de se développer dans des proportions extraordinaires, à tel point, que sans traitement ce parasite diminue les rendements de cultures dans des proportions effroyables. Bien faits et à temps, les traitements sont sans dangers pour les abeilles, effectués trop tard, ils permettent aux méligèthes de détruire un très grand nombre de fleurs et empoisonnent les abeilles.

Ajoutons à ce tableau la lutte chimique entreprise contre le hanneton qui partout où elle fut entreprise a provoqué des dégâts considérables aux ruchers sans apporter d'autre part les résultats escomptés. Les avis des experts les mieux autorisés sont unanimes à reconnaître que la lutte chimique contre les hannetons n'est pas au point, les résultats ne sont pas en relation avec les dépenses engagées.

Les apiculteurs romands peuvent être reconnaissants à la Commission consultative romande pour la lutte contre le hanneton d'avoir pris la décision de ne pas entreprendre de lutte chimique contre cet insecte cette année. Les observations biologiques du hanneton de ce printemps ont prouvé qu'il n'aurait pas été possible de traiter avec des résultats positifs les lisières de forêts des régions qui souffrent habituellement des vers blancs. L'on a constaté que par suite du mauvais temps, le vol qui a débuté vers le 17 avril s'est prolongé jusqu'en fin de juin ; jamais on n'aurait pu empoisonner d'une façon constante les frondaisons des arbres pour assurer une destruction suffisante d'insectes. Cette Commission oriente, par contre, ses recherches vers la lutte contre les vers blancs; souhaitons que malgré la propagande des maisons de produits chimiques, la lutte au moyen de ces produits contre les hannetons soit abandonnée au profit de celle dirigée contre les vers blancs.

La preuve d'empoisonnement d'abeilles par des produits antiparasitaires n'est pas toujours facile à faire. Cependant en cas d'intoxication de ruchers, il faut prélever des abeilles mortes, si possible ayant des pelotes de pollen, et les envoyer à l'Institut fédéral du Liebefeld. En nourrissant des jeunes grillons au moyen de pollen intoxiqué, on constate chez ces jeunes orthoptères une rapide mortalité, l'examen microscopique du pollen par le spécialiste permet ensuite de déterminer sans erreurs les plantes qui ont été traitées. Cette preuve faite, il est ensuite facile de trouver le responsable et là souhaitons, encore une fois de plus, que l'on puisse le punir comme il se doit dans un avenir très proche.

P. Ph. MOTTIER, maître d'arboriculture.